



COMMUNIQUE

Par une lettre en date du 16 août 2005, la CDPA a été informée de la « *volonté du Président de la République de poursuivre la mise en œuvre des 22 engagements souscrits à Bruxelles le 14 avril 2004 et de sa détermination à engager résolument le Togo sur la voie de la réconciliation nationale.* » La CDPA a été invitée par la même occasion à prendre part à une rencontre Ce jeudi 18 août 2005, dans le cadre des entretiens que le « *Chef de l'Etat entreprendra avec chacune des composantes de la classe politique togolaise* ».

La CDPA a répondu à cette invitation.

Prenant la parole, M. Faure GNASSINGBE a situé la rencontre autour de trois questions essentielles sur lesquelles il sollicite la contribution de la CDPA :

- la question des réfugiés ;
- le dialogue politique en relation avec les 22 engagements
- la réconciliation nationale.

En réponse la CDPA a déclaré ce qui suit :

A propos des 22 engagements.

Les 22 engagements contractés par l'ancien gouvernement auprès de l'UE en avril 2004 avaient pour objectif de remédier au déficit démocratique :

- en favorisant un dialogue au sein de la classe politique dans la continuité de l'Accord Cadre de Lomé ;
- en révisant le cadre électoral pour un scrutin transparent ;
- en respectant les droits de l'homme et les libertés publiques ;
- en démocratisant les organes de régulation telles que la HAAC et la Cour Constitutionnelle etc...

Dans l'évaluation à mi parcours, la CDPA a eu à déplorer à maintes reprises le refus du gouvernement à organiser un vrai dialogue et son obstination à s'opposer à l'ouverture du jeu politique. De la même manière, nous n'avons pas manqué de rappeler constamment que les quelques progrès que certains croyaient percevoir dans la mise en œuvre de ces engagements n'étaient en fait que des opérations en trompe l'œil.

La disparition subite du Général Eyadéma nous a remis face à la dure réalité.

L'échec du dernier scrutin présidentiel, une illustration concrète de l'échec des 22 engagements.

La période à partir du 05 février nous a servi de test. A l'épreuve des faits, le code élaboré par le gouvernement a montré ses limites. Même la CEDEAO avait jugé ce code déséquilibré en faveur du pouvoir. En ce qui concerne les libertés et les droits de l'homme le constat est là : si malgré les 22 engagements plus 40 000 Togolaises et Togolais ont trouvé refuge dans les pays voisins, on doit reconnaître que les 22 engagements sont loin d'atteindre les objectifs visés.

Les 22 engagements ne constituent pas à eux seuls une thérapie suffisante de la crise togolaise. Des mesures appropriées supplémentaires doivent être prises.

Conditions de sortie de crise et d'une vraie réconciliation.

Résoudre la crise togolaise aujourd'hui, passe par la renaissance de la confiance entre les Togolais.

Pour y parvenir les Togolais doivent réapprendre à vivre ensemble. Un des mécanismes serait de cogérer le pays avant tout scrutin. Cette démarche aura le double avantage de :

- réapprendre aux Togolais à travailler ensemble afin de dissiper les suspicions ;
- et au bout d'organiser ensemble les scrutins après s'être donné des garanties mutuelles.

Pour y parvenir, la CDPA pense que la plate forme que la Coalition a soumise au pouvoir peut servir de base de discussion. Un accord sur cette plate forme au terme d'un vrai dialogue sous l'égide d'une médiation qualifiée débouchera sur un gouvernement d'union de réconciliation nationale et de missions en vue d'amener l'apaisement dans le pays, le retour des réfugiés, puis de préparer des élections qui ne soient pas synonymes d'apocalypse.

A la CDPA, nous sommes convaincus que tout cela est possible à condition que les discussions entre le pouvoir et l'opposition soient placées sous le sceau d'une volonté politique affirmée de trouver une solution réaliste à la crise togolaise qui n'a que trop duré. Tout cela est possible à condition que ces discussions sans être l'occasion de provocations inutiles, abordent avec courage les racines du mal togolais. Tout cela est possible à condition que les discussions, loin d'être un lieu de diversion, mettent face à face les vrais protagonistes.

Au terme des échanges, M. Faure GNASSINGBE a déclaré avoir pris acte des préoccupations de la CDPA.

Commencée à 09H45mn, la rencontre a pris fin à 10H30mn.

Fait à Lomé le 18 août 2005

Le Secrétaire Général Adjoint

Martin Adimado ADUAYOM